

Nantes, le 15/04/2024

Recrudescence de la rougeole en France et en Europe, Restons mobilisés

Le nombre de cas de rougeole a augmenté en Europe et en France en 2023 et sa hausse se poursuit en 2024.

La rougeole est une maladie très contagieuse et potentiellement grave pour laquelle il existe un **vaccin** efficace.

La couverture vaccinale insuffisante actuellement en France et les grands rassemblements de l'été (Jeux Olympique 2024) font craindre une diffusion plus importante de cette maladie dans les mois à venir.

Tous les enfants, adolescents et jeunes adultes nés après 1980 doivent être vaccinés contre la rougeole. C'est une vaccination très efficace qui protège de la maladie dans plus de 95% des cas après 2 doses de vaccin :

- chez les nourrissons : première dose à 12 mois et seconde dose entre 16 et 18 mois
- chez les personnes nées à partir de 1980 et âgées d'au moins 12 mois quels que soient les antécédents vis-à-vis des trois maladies (rougeole, oreillons, rubéole - ROR) : deux doses en respectant un délai minimum d'un mois entre les deux doses.

Pour toute personne née avant 1980, non vaccinées et sans antécédent connu de rougeole, la vaccination avec une dose de vaccin trivalent ROR est fortement recommandée, sans contrôle sérologique préalable, pour les professions de santé ou toute personne exerçant dans les services accueillant des patients à risque de rougeole grave (immunodéprimés), au contact des enfants ou exposés au contact d'un cas de rougeole

Qui peut vacciner ?

Médecins ou une sages-femmes peuvent prescrire et administrer ce vaccin à tout public, hors contre-indication.

Les pharmaciens et les infirmiers peuvent également le prescrire aux personnes de plus de 11 ans, sauf aux personnes immunodéprimées.

Où se faire vacciner ?

- À tous les âges : chez le médecin traitant
- Avant 6 ans : à la PMI
- Pour les personnes de + de 6 ans et sans couverture sociale : dans les Centre de vaccinations polyvalentes
- Après 11 ans : par certains pharmaciens ou infirmières

Sophie.robin@ars.sante.fr ou ARS-PDL-DSPE-PADS@ars.sante.fr

7 boulevard Gaston Doumergue - CS 56233

44262 NANTES cedex 2

www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr



Agir pour la santé de tous

QUALITÉ · USAGERS · INNOVATION · PRÉVENTION

Santé Publique France et sante.gouv.fr mettent à votre disposition des supports de communication téléchargeable:

- [Stop à l'épidémie de rougeole \(santepubliquefrance.fr\)](https://santepubliquefrance.fr)
- [Attention rougeole \(santepubliquefrance.fr\)](https://santepubliquefrance.fr)
- [Les rougeoles les plus graves ne sont pas toujours celles des tout-petits \(santepubliquefrance.fr\)](https://santepubliquefrance.fr)
- <https://www.youtube.com/watch?v=uTJcA7IDPuI>
- <https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-de-l-enfant/rougeole/article/information-rougeole>

Sophie.robin@ars.sante.fr ou ARS-PDL-DSPE-PADS@ars.sante.fr

7 boulevard Gaston Doumergue - CS 56233

44262 NANTES cedex 2

www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr



Agir pour la santé de tous

QUALITÉ · USAGERS · INNOVATION · PRÉVENTION